

d'intention de plus en plus parfaite et, par l'abandon, à rendre son ministère chaque jour plus impersonnel.»

Aucune occupation, aucune inquiétude, aucun ministère extérieur ne devra empêcher l'homme d'œuvres de tenir ses yeux fixés sur le divin modèle de tout apostolat, sur la figure adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. « *Soyez mes imitateurs*, disait saint Paul, *comme je le suis moi-même du Christ* » (Tit. II, 7).

L'apostolat des œuvres ne peut donc prétendre à aucun résultat sérieux et durable, s'il n'a soin de se retremper continuellement dans l'esprit surnaturel et s'il s'abstient d'aller puiser à cette source merveilleuse des eaux vives de la grâce qu'est la sainte Eucharistie.

Mais l'esprit surnaturel, mais la piété elle-même ne pourrait subsister dans les œuvres, si celle-ci ne s'alimentait toujours à la plus pure doctrine.

C'est ce que nous verrons dans notre prochain *Bulletin*.

A.

PAROLE DU PAPE

La question sociale est avant tout une question morale et religieuse — « C'est l'opinion de quelques-uns, opinion qui se répand dans le public, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse, et qu'elle doit être surtout tranchée d'après les règles de la morale et le jugement de la religion. Lors même, en effet, qu'on doublerait le salaire des travailleurs et que les denrées seraient à bas prix, si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines, et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de Dieu et à la dépravation des mœurs, il est inévitable que ces ressources et le fruit de ses travaux se dissipent.

L'expérience et la pratique montrent que, malgré la durée assez courte de leur travail et le prix assez élevé de leur salaire, la plupart des ouvriers de mœurs corrompues et sans principes religieux mènent une vie gênée et misérable.

Enlevez aux âmes les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne ; enlevez-leur la prévoyance, la tem-